



(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
01.06.2005 Bulletin 2005/22

(51) Int Cl.7: **A47F 5/00**

(21) Numéro de dépôt: **04300785.5**

(22) Date de dépôt: **12.11.2004**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL HR LT LV MK YU

(72) Inventeur: **VEDRENNE, Daniel**
69490 Saint Loup (FR)

(74) Mandataire: **Palix, Stéphane et al**
Cabinet Laurent et Charras
20, rue Louis Chirpaz
B.P. 32
69131 Ecully Cedex (FR)

(30) Priorité: **26.11.2003 FR 0350917**

(71) Demandeur: **VEDRENNE, Daniel**
69490 Saint Loup (FR)

(54) **Dispositif d'exposition et de conditionnement d'un article**

(57) Dispositif d'exposition et de conditionnement d'un article comportant :

- une base de type cintre (1) comportant un crochet (10) et destinée à présenter l'article ;
- un support d'informations (2) comportant une ouverture (12) de façon à permettre au crochet (10) d'émerger du support d'informations (2) lorsqu'il est mis en place sur le cintre (1) et destiné à recouvrir au moins partiellement l'article ;
- des moyens de verrouillage permettant d'éviter la séparation entre le support (2) et le cintre (1),

ledit dispositif étant caractérisé en ce que :

- le cintre (1) comporte sur sa tranche des excroissances (4, 5) élastiquement déformables et orientées verticalement vers le haut de façon à coopérer avec les moyens de verrouillage ;
- les moyens de verrouillage comportent une barrette (3) s'étendant sur toute la longueur du cintre (1), ladite barrette (3) étant munie d'une ouverture (11) destinée à laisser passer le crochet (10) et d'agencements (8, 9) aptes à s'encliqueter avec les excroissances (4, 5) de façon à maintenir le support d'informations (2) sur le cintre (1).

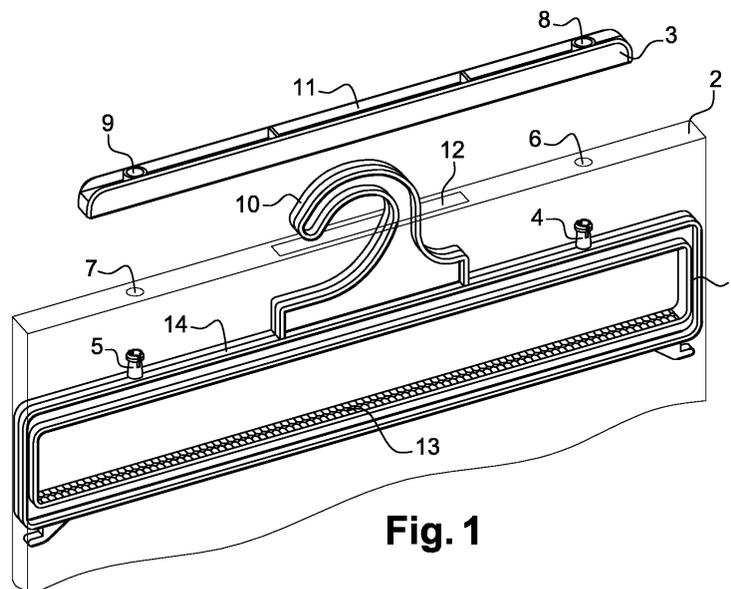


Fig. 1

Description**Domaine Technique**

[0001] L'invention se rapporte au domaine de la présentation et du conditionnement d'articles tels que des rideaux, voilages, étoffes et tous types d'articles aptes à être rapportés sur un cintre pour leur présentation, et leur mise en vente et qui comportent également un support d'informations.

[0002] Elle vise plus particulièrement un agencement particulier permettant de solidariser de manière sûre, simple et efficace, un support d'informations sur un cintre.

Art antérieur

[0003] De façon générale, il est déjà connu de rapporter un support d'informations sur un cintre et d'en verrouiller la position relative par rapport au cintre.

[0004] En effet, un tel dispositif a été décrit dans le document FR 2 587 890, dans lequel le support d'informations est solidarisé sur les cintres au moyen d'une pièce fendue pour s'insérer sur le crochet. Ainsi, le support d'informations est simplement rapporté sur le cintre, mais n'est maintenu en position qu'au niveau central où se trouve le crochet du cintre. Par la suite, il peut se produire un déplacement relatif entre le support d'informations et le cintre qui peut mener à une désolidarisation involontaire lors des manipulations, effectuées par les clients dans un magasin, ou simplement lors du transport des ateliers de production jusqu'au magasin de vente.

Exposé de l'invention

[0005] L'invention concerne donc un dispositif d'exposition et de conditionnement d'un article comportant :

- une base du type cintre comportant un crochet et destinée à présenter l'article ;
- un support d'informations comportant une ouverture de façon à permettre au crochet d'émerger du support d'informations lorsqu'il est mis en place sur le cintre et destiné à recouvrir au moins partiellement l'article ;
- des moyens de verrouillage permettant d'éviter la séparation entre le support et le cintre.

[0006] Conformément à l'invention, ce dispositif se **caractérise en ce que :**

- le cintre comporte sur sa tranche des excroissances élastiquement déformables et orientées verticalement vers le haut de façon à coopérer avec des moyens de verrouillage ;
- les moyens de verrouillage comportent une barrette s'étendant sur toute la longueur du cintre, cette bar-

rette étant munie d'une ouverture destinée à laisser passer le crochet et d'agencements aptes à s'enclencher avec les excroissances de façon à maintenir le support d'informations sur le cintre.

[0007] Autrement dit, le support d'informations n'est pas maintenu sur le cintre uniquement au niveau du crochet, mais à deux autres endroits éloignés le plus possible du crochet. Cet effet caractéristique est obtenu au moyen de deux excroissances disposées verticalement sur la tranche du cintre, et aptes à coopérer avec les moyens de verrouillage. Les moyens de verrouillage se présentent, quant à eux, sous la forme d'une barrette allongée recouvrant la tranche extérieure du cintre. Cette barrette comporte une ouverture centrale pour laisser passer le crochet, et deux agencements complémentaires aptes à coopérer avec les excroissances du cintre.

[0008] En pratique, les excroissances peuvent comporter une portion de forme conique. La forme conique de ces excroissances permet de réaliser un auto-centrage lors de la mise en place de la barrette.

[0009] Avantageusement, les agencements complémentaires peuvent comporter également une portion de forme conique. Dans ce cas, les excroissances et les agencements peuvent alors être complémentaires.

[0010] En pratique, les excroissances peuvent comporter chacune une rainure centrale et deux flancs aptes à se rapprocher l'un de l'autre. De cette manière, les excroissances peuvent se déformer et pénétrer dans un logement circulaire dont le diamètre est inférieur au diamètre des extrémités de chaque excroissance.

[0011] Avantageusement, les excroissances peuvent comporter chacune un renflement apte à venir s'appuyer sur un épaulement dans chaque agencement. Ainsi, une fois la tête de chaque excroissance passée à l'intérieur du logement de forme conique, les deux flancs peuvent alors s'écarter de manière à faire venir au contact le renflement des excroissances avec l'épaulement de chaque agencement.

Description sommaire des figures

[0012] La manière de réaliser l'invention ainsi que les avantages qui en découlent, ressortiront bien de la description du mode de réalisation qui suit, donné à titre indicatif et non limitatif, à l'appui des figures annexées dans lesquelles :

La figure 1 est une vue en perspective éclatée du dispositif, conformément à l'invention ;

La figure 2 est une vue en coupe longitudinale du dispositif de la figure 1.

Manière de décrire l'invention

[0013] Comme déjà évoqué, l'invention concerne un dispositif d'exposition et de conditionnement d'un article.

[0014] Tel que représenté à la figure 1, le dispositif comporte une base de type cintre muni d'un crochet (10) rapporté sur la portion supérieure (14). Il comporte également une portion de support (13) permettant de maintenir en position l'article sur le cintre (1).

[0015] Le cintre (1) comporte également sur sa portion supérieure (14) deux excroissances (4, 5) orientées verticalement vers le haut.

[0016] De cette manière, un support d'informations (2), qui présente une ouverture centrale (12) et deux trous (6, 7), peut s'enfiler sur le cintre (1) et recouvrir totalement la portion de support (13) sur laquelle est fixé l'article.

[0017] Une fois le support d'informations mis en place sur le cintre (1), une barrette (3) permet de verrouiller la position relative du support d'informations (2) par rapport au cintre (1).

[0018] Cette barrette (3) comporte une ouverture (11) en forme de fente permettant de passer au travers du crochet (10), et deux agencements (8, 9) aptes à coopérer avec les deux excroissances (4,5) du cintre (1).

[0019] Tel que représenté à la figure 2, la barrette (3) vient s'encliqueter sur le cintre (1), bloquant de la sorte tout mouvement du support d'informations (2) par rapport au cintre (1).

[0020] La vue de détail présente à cette figure permet de montrer que des excroissances (4, 5) présentent chacune une portion conique. De même, les agencements (8, 9) présentent une portion conique permettant de rendre les excroissances (4, 5) et les agencements (8, 9) complémentaires.

[0021] De plus, les excroissances (4, 5) dans la forme illustrée comportent chacune une rainure centrale (15) et deux flancs (16, 17) aptes à se rapprocher l'un de l'autre.

[0022] En effet, lors de l'introduction de la barrette (3) sur le cintre (1), les deux flancs (16, 17) de chaque excroissance pénètrent alors dans un logement conique réalisé dans l'agencement (8). Ils se rapprochent alors l'un de l'autre et permettent l'enfoncement du renflement (19) à l'intérieur de la portion conique de l'agencement (8). Lorsque la barrette (3) est totalement enfoncée, le renflement (19) est alors apte à venir s'appuyer sur un épaulement (18) dans chaque agencement (8, 9).

[0023] Il ressort de ce qu'il précède qu'un dispositif conforme à l'invention présente de multiples avantages, parmi lesquels on peut citer :

- il permet un verrouillage sûr du support d'informations sur le cintre,
- il interdit tout mouvement relatif du support d'informations par rapport au cintre grâce à des points d'ancrage multiples et optimums.

Revendications

1. Dispositif d'exposition et de conditionnement d'un article comportant :

- une base de type cintre (1) comportant un crochet (10) et destinée à présenter l' article ;
- un support d'informations (2) comportant une ouverture (12) de façon à permettre au crochet (10) d'émerger du support d'informations (2) lorsqu'il est mis en place sur le cintre (1) et destiné à recouvrir au moins partiellement l' article ;
- des moyens de verrouillage permettant d'éviter la séparation entre le support (2) et le cintre (1),

ledit dispositif étant **caractérisé en ce que :**

- le cintre (1) comporte sur sa tranche des excroissances (4, 5) élastiquement déformables et orientées verticalement vers le haut de façon à coopérer avec les moyens de verrouillage ;
- les moyens de verrouillage comportent une barrette (3) s'étendant sur toute la longueur du cintre (1), ladite barrette (3) étant munie d'une ouverture (11) destinée à laisser passer le crochet (10) et d'agencements (8, 9) aptes à s'encliqueter avec les excroissances (4, 5) de façon à maintenir le support d'informations (2) sur le cintre (1).

2. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les excroissances (4, 5) comportent une portion de forme conique.

3. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les agencements (8, 9) comportent une portion de forme conique.

4. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les excroissances (4, 5) et les agencements (8, 9) sont complémentaires.

5. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les excroissances (4, 5) comportent chacune une rainure centrale (15) et deux flancs (16, 17) aptes se rapprocher l'un de l'autre.

6. Dispositif selon la revendication 1, **caractérisé en ce que** les excroissances (4, 5) comportent chacune un renflement (19) apte à venir s'appuyer sur un épaulement (18) dans chaque agencement (8, 9).

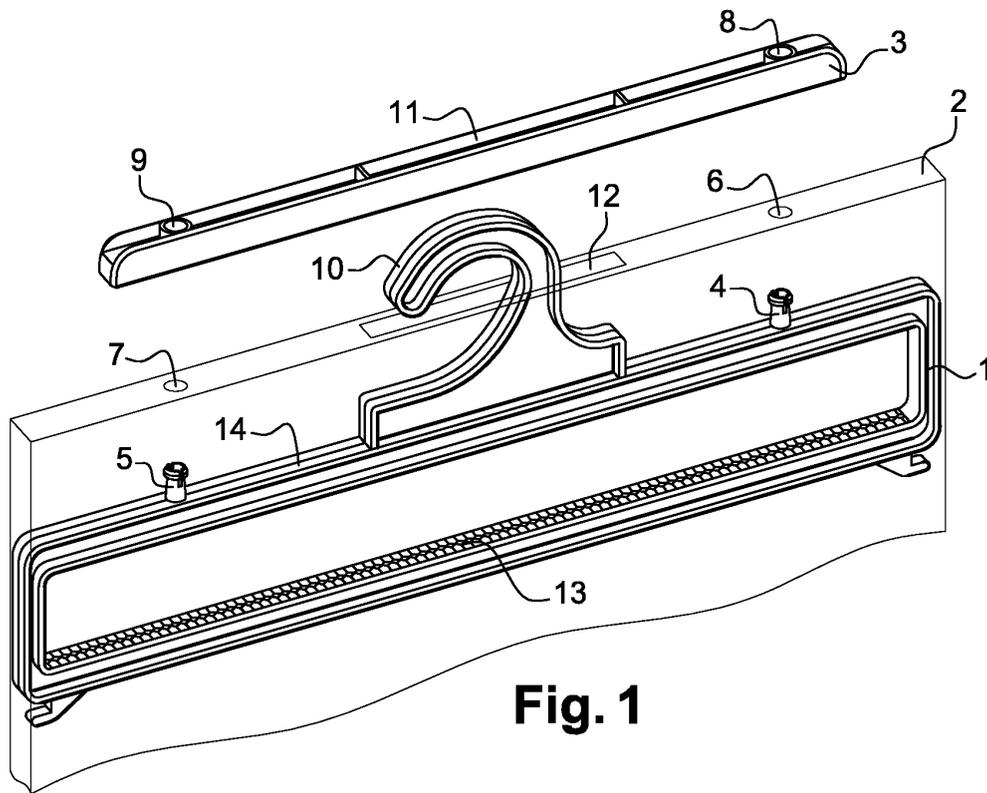


Fig. 1

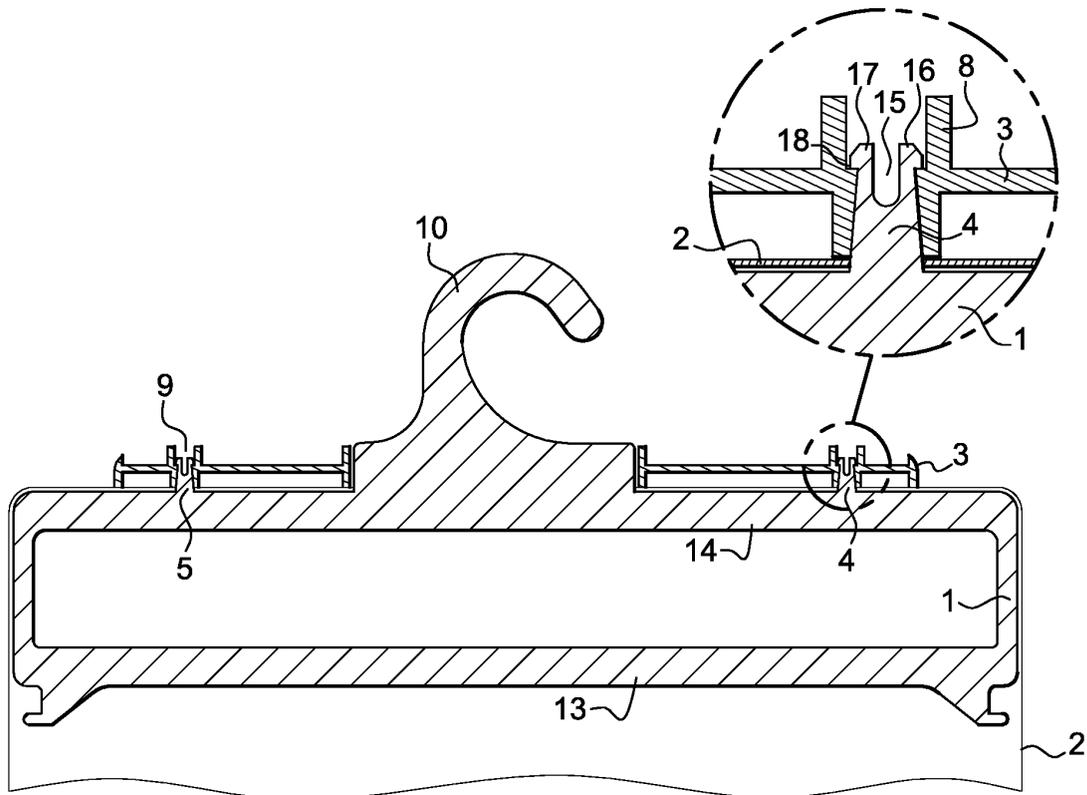


Fig. 2



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
Y	GB 2 191 393 A (KARNER & CO AB) 16 décembre 1987 (1987-12-16)	1	A47F5/00
A	* abrégé; figure 2 *	2,5	
D,Y	FR 2 587 890 A (DUBOST ETS PIERRE) 3 avril 1987 (1987-04-03) * le document en entier *	1	
A	FR 2 837 182 A (TEXTILES WELL) 19 septembre 2003 (2003-09-19) * page 15, ligne 14 - page 17, ligne 16 *	1	
A	US 5 683 018 A (RELSON MORRIS ET AL) 4 novembre 1997 (1997-11-04) * figures 26a-26c *	1-4,6	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
			A47F A47G G09F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 13 janvier 2005	Examineur Pineau, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1 EPO FORM 1503 03/92 (P04/C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 04 30 0785

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

13-01-2005

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
GB 2191393	A	16-12-1987	AUCUN	
FR 2587890	A	03-04-1987	FR 2587890 A1	03-04-1987
FR 2837182	A	19-09-2003	FR 2837182 A1 WO 03078269 A1	19-09-2003 25-09-2003
US 5683018	A	04-11-1997	CA 2260215 A1 US 5441182 A WO 9803103 A1 US 6041983 A AU 6678896 A	29-01-1998 15-08-1995 29-01-1998 28-03-2000 10-02-1998

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82